

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 JUILLET 2022**

---

**Séance ordinaire du 4 juillet 2022**

---

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 4 juillet 2022 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Michel Lemaire, maire suppléant.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

**2022-07-160**      **Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Point 18.                      **Deuxième période de questions et demande des personnes présentes dans la salle**

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-07-161**      **Procès-verbal : juin 2022**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en juin 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2022, tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-07-162**      **Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 4 juillet 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 98 142,03 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Première période de questions**

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent à la question d'un citoyen présent dans la salle.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 JUILLET 2022**

2022-07-163

**Règlement numéro 2022-403-1 modifiant le Règlement numéro 2012-403 concernant la création d'une réserve financière pour les travaux de cours d'eau**

Considérant que le Conseil désire modifier le règlement 2012-403 concernant la création d'une réserve financière pour les travaux de cours d'eau;

Considérant que le règlement a pour but de porter à 200 000 \$ le montant maximal de la réserve financière;

Considérant qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 6 juin 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'adopter le Règlement numéro 2022-403-1 modifiant le Règlement numéro 2012-403 concernant la création d'une réserve financière pour les travaux de cours d'eau.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

(Le texte du règlement 2022-403-1 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

2022-07-164

**Règlement numéro 2022-459 concernant les chemins, la sécurité routière et la circulation sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville**

Considérant que le Conseil désire remplacer le Règlement numéro 2002-330 concernant les chemins, la sécurité routière et la circulation sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et le Règlement numéro 94-274 relatif à la circulation des véhicules lourds;

Considérant que le Règlement vise la mise à jour et le maintien de l'information concernant les chemins, la sécurité routière et la circulation sur le territoire de la Municipalité et fixer, sauf exception, la limite de vitesse à 40 km/h dans les rues de la Municipalité;

Considérant qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 6 juin 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'adopter le Règlement numéro 2022-459 concernant les chemins, la sécurité routière et la circulation sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

(Le texte du règlement 2022-459 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

2022-07-165

**Règlement numéro 2022-460 concernant le branchement public d'aqueduc ou d'égout**

Considérant que le Conseil désire fixer des obligations pour la construction de branchement public d'aqueduc ou d'égout;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 JUILLET 2022**

Considérant qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 6 juin 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'adopter le Règlement numéro 2022-460 concernant le branchement public d'aqueduc ou d'égout.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

(Le texte du règlement 2022-460 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

**2022-07-166**

**Règlement numéro 2022-358-14 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages et les normes de la zone Ra-10 et les normes relatives aux garages : second projet**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement de zonage 2006-358;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

Considérant que la Municipalité désire modifier les usages et les normes de la zone Ra-10 et les normes relatives aux garages;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 6 juin 2022;

Considérant que le premier projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du 6 juin 2022;

Considérant qu'aucune modification n'a été apportée au contenu du premier projet de règlement et que seule la présentation a été modifiée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter le second projet de règlement 2022-358-14 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages et les normes de la zone Ra-10 et les normes relatives aux garages.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Liste de la correspondance**

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 4 juillet 2022.

**2022-07-167**

**20, rue des Frênes : déplacement d'un lampadaire**

Considérant le courriel reçu le 16 juin 2022 de Monsieur Édouard Delage, propriétaire du 20, rue des Frênes, demandant le déplacement du lampadaire situé devant sa propriété;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 JUILLET 2022**

- d'informer Monsieur Delage qu'une estimation des coûts pour le déplacement du lampadaire lui sera soumise et que suite à son acceptation, les travaux pourront être effectués à ses frais.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Tire-toi une bûche : demande de soutien**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de soutien financier reçue le 22 juin 2022 de Madame Josée Martin, propriétaire de Tire-toi une bûche. Il n'y aura pas de contribution financière de la part de la Municipalité. Les coordonnées des organismes oeuvrant au soutien des entreprises seront transmises à Madame Martin.

**2022-07-168**

**Tournoi des familles : demande de prêt des chapiteaux**

Considérant la demande des membres de l'organisation du tournoi des familles reçue le 28 juin 2022 concernant le prêt des 2 chapiteaux appartenant à la Municipalité pour les 12, 13 et 14 août prochain;

Considérant que les membres de l'organisation du tournoi des familles ont participé financièrement à l'acquisition des 2 chapiteaux;

Considérant que les membres du Conseil sont favorables à la demande;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser le prêt des 2 chapiteaux appartenant à la Municipalité, et ce, gratuitement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-07-169**

**Saint-Georges-de-Clarenceville : appui au projet d'aqueduc et d'égout**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande d'appui au projet d'aqueduc et d'égout de la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville reçue le 29 juin 2022;

Considérant que les membres du Conseil sont favorables à la demande d'appui;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de confirmer le soutien de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville au projet d'aqueduc et d'égout de la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville et de faire parvenir une lettre en ce sens aux différents ministres du gouvernement du Québec.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-07-170**

**Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. (FCWSB) : demande de subvention**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de subvention de Monsieur Jean Giguère, président du FCWSB, pour l'achat de teinture pour les gradins appartenant au Festival;

Considérant que le Festival bénéficie de main-d'œuvre gratuite pour la réalisation des travaux;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 JUILLET 2022**

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'achat de teinture et de bois pour les gradins du Festival pour un montant maximal de 3 000 \$ plus taxes. L'achat sera effectué par la Municipalité. Une inspection des gradins sera effectuée par les employés de la Municipalité au cours des prochains jours et une autre fois avant la tenue du Rodéo prévu au début du mois d'août 2022.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes**

Les membres du Conseil sont informés qu'aucun dossier n'a été transmis à la MRC du Haut-Richelieu dans le cadre de la procédure de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes.

**2022-07-171**

**FQM : congrès 2022 - inscription**

Considérant que le Conseil désire inscrire Monsieur Patrick Bonvouloir, maire, au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui aura lieu à Montréal du 22 au 24 septembre 2022 au coût de 900 \$ plus taxes;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 1 034,78 \$ à la FQM pour l'inscription au congrès 2022;
- d'autoriser les frais de déplacement, de repas et de stationnement relativement à ce congrès.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-07-172**

**Sécurité civile : offre de service**

Considérant l'offre de service de Roxanne Arnaud Communications pour la mise à jour du plan de sécurité civile et la formation pour les élus et les employés;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'accorder le contrat à Roxanne Arnaud Communications pour les services en sécurité civile, selon l'offre de service datée du 7 juin 2022, le tout pour un montant de 3 550 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-07-173**

**Brigadière scolaire : fin d'emploi**

Considérant qu'à compter du mois d'août 2022, la Municipalité n'offrira plus le service de brigade scolaire pour la traverse située en face de l'école Notre-Dame-du-Sourire située sur le 9<sup>e</sup> Rang;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de mettre fin à l'emploi de Madame Albina Chiasson à titre de brigadière scolaire.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 JUILLET 2022**

**2022-07-174**

**RIRL : attestation de la fin des travaux**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance et s'engagent à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que les travaux ont été réalisés du 7 juin 2020 au 22 octobre 2021;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes:

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le Conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-07-175**

**Garage/caserne : architecte**

Considérant que dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM), la Municipalité a obtenu une subvention maximale de 105 540 \$;

Considérant que les membres du Conseil désirent accorder un mandat pour la réfection de la toiture du garage/caserne municipal;

Considérant l'offre de service reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le mandat à Mélanie Favreau. Architecte, selon les termes de l'offre de service datée du 29 juin 2022, pour un montant de 7 500 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-07-176**

**Garage : système d'alarme**

Considérant que le Conseil désire que le garage municipal bénéficie d'un système d'alarme indépendant de celui de la caserne qui est située dans le même bâtiment;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 JUILLET 2022**

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à Groupe sécurité Alarma, selon les termes de la soumission datée du 2 juin 2022, pour un montant de 1 417,95 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**11<sup>e</sup> Rang : pavage**

Les membres du Conseil reportent en 2023 les travaux de pavage du 11<sup>e</sup> Rang.

**2022-07-177**

**Chemin de la Grande-Ligne**

Considérant que par la résolution 2021-09-797 adoptée en septembre 2021, la Municipalité a accepté et autorisé la signature d'une entente intermunicipale avec la Municipalité de Saint-Angèle-de-Monnoir pour la réalisation de travaux sur le chemin de la Grande-Ligne;

Considérant qu'après plusieurs recherches, il a été déterminé que le chemin de la Grande-Ligne est situé en totalité sur le territoire de Sainte-Angèle-de-Monnoir et que l'entente n'est de ce fait plus nécessaire;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de rescinder la résolution 2021-09-797 et d'annuler ladite entente.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-07-178**

**Remorque pour le tracteur : achat**

Considérant que les membres du Conseil désirent faire l'acquisition d'une remorque pour le tracteur John Deere appartenant à la Municipalité;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser l'achat d'une remorque pour un montant maximal de 1 800 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-07-179**

**Journalier : offre d'emploi**

Considérant que Monsieur Gilles Desjardins, journalier, a confirmé son départ à la retraite à compter de la fin du mois d'août 2022;

Considérant que les membres du Conseil désirent embaucher un journalier pour assister l'inspecteur municipal dans ses tâches;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser la publication d'une offre d'emploi selon les modalités et conditions fixées par la Municipalité;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 JUILLET 2022**

- d'autoriser la parution d'une offre d'emploi dans les journaux Le Canada Français, L'Avenir et des Rivières, le bulletin municipal ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-07-180**

**Vidéotron : demande de consentement**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de consentement de Vidéotron pour l'ajout de câbles et d'équipements sur des structures existantes dans le rang Double;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer la demande de consentement pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-07-181**

**Office d'habitation de Brome-Missisquoi : budget révisé 2022**

Considérant le budget révisé 2022 daté du 13 juin 2022 de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi qui porte à 13 658 \$ la quote-part de la Municipalité;

Considérant que la contribution de la Municipalité correspond à 10 % du déficit prévu;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le budget 2022 révisé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-07-182**

**GESTIM : nomination**

Considérant que la Municipalité a retenu les services de la firme Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection Municipale inc. (GESTIM) pour pourvoir au poste d'inspecteur en bâtiment;

Considérant qu'un remplacement d'une des personnes désignées est nécessaire;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'ajouter Monsieur Mathieu Sénécal, de la firme GESTIM, à la liste des fonctionnaires désignés pour :
  - l'émission des permis et certificats;
  - l'application des règlements d'urbanisme;
  - la gestion des cours d'eau;
  - l'application de la section IV de la *Loi sur les compétences municipales* concernant les clôtures mitoyennes, les fossés mitoyens, les fossés de drainage et les découverts;

en remplacement de Monsieur Alexandre Henry, et ce, effectif à compter du 20 juin 2022.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 JUILLET 2022**

**2022-07-183**

**Zone Ra-10 : garderie**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre d'intention datée du 20 juin 2022 de Garderie & Brin d'énergie et du courriel daté du 20 juin 2022 de Monsieur Michel Fecteau, Co gestionnaire Projet domiciliaire entre 4 Monts inc, pour l'implantation d'une garderie dans le secteur du prolongement du développement domiciliaire de la rue des Frênes (zone Ra-10);

Considérant que le projet correspond aux besoins de la Municipalité et éventuellement aux règlements d'urbanisme;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'appuyer le projet d'implantation d'une garderie dans la zone Ra-10 sur le territoire de la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport des permis**

Le rapport des permis émis pour le mois de juin 2022 est déposé au Conseil.

**2022-07-184**

**Complexe municipal – services professionnels**

Considérant que par la résolution 2019-08-171 adoptée en août 2019, la Municipalité a accordé un contrat de services professionnels à la firme Contact Cité dans le dossier du projet de construction d'un complexe municipal;

Considérant que le contrat n'a pas encore débuté;

Considérant la nouvelle offre reçue pour la rédaction d'un document d'appel d'offres pour services professionnels et accompagnement en cours de processus;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de rescinder la résolution 2019-08-171;
- d'octroyer le contrat de services professionnels à la firme Contact Cité, au coût de 13 050 \$ plus taxes. La présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'offre de service datée du 27 juin 2022 faisant partie intégrante de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-07-185**

**Terrain de balle : sable**

Considérant que les membres du Conseil désirent faire l'achat de sable afin de remettre à niveau le terrain de balle de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'approuver l'achat et la pose de sable pour un montant maximal de 10 000 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 JUILLET 2022**

2022-07-186

**Camp de jour : accompagnateur embauche**

Considérant que l'embauche d'accompagnateurs est nécessaire pour l'encadrement de 2 enfants durant la période du camp de jour estival;

Considérant que la Municipalité défrayera le salaire durant 8 semaines pour un accompagnateur et 4 semaines pour le second;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'approuver l'embauche de :
  - Madame Charlotte Couture pour une durée de 8 semaines;
  - Monsieur Jordan Chagnon pour 1 semaine;
  - Madame Alexandra Bessette pour une durée de 3 semaines;

et ce, selon les conditions des documents « Conditions de travail » datés du 27 juin 2022.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2022-07-187

**Chalet : affiche**

Considérant que le Conseil désire remplacer l'affiche du chalet des loisirs;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'octroyer le contrat à Lettrage Landry pour la création d'une affiche de 36'' X 66'' au montant de 420 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapports du maire et des comités**

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**Deuxième période de questions et demandes des personnes présentes dans la salle**

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

2022-07-188

**Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. (FCWSBI) : demande d'utilisation des terrains de la Municipalité**

Considérant que Monsieur Jean Giguère, président du FCWSBI, est présent dans la salle et demande la permission d'utiliser les 3 terrains situés dans le 9<sup>e</sup> Rang pour les 3 prochaines activités du Festival;

Considérant que le Conseil est favorable à la demande;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'approuver la demande d'utilisation des 3 terrains pour les 3 activités à venir. Les terrains devront être remis en état rapidement après chacune des activités.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 JUILLET 2022**

2022-07-189

**Levée de la séance**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

\_\_\_\_\_  
Michel Lemaire, maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et greffière-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et greffière-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Michel Lemaire, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Michel Lemaire, maire suppléant